

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers  
en exercice : 23  
Présents : 16  
Votants : 23

L'an deux mil vingt-deux, le 13 mai, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 mai 2022

**PRESENTS :** M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL Laure, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. ZBORALA Bernard.

**ABSENTS :** Mme BEAUGERIE Delphine (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick), M. DOUDARD Christian (Pouvoir à M. TOURNIEROUX Vincent), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à Mme COQUEL Laure), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à Mme BOUCHON Véronique), M. NARAIN Gino (Pouvoir à M. VALADON Thierry), M. SAUVAGNAC Bernard (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. EJNER Pascal (Pouvoir à Mme DEBAYLE Michèle).

Secrétaire de séance : M. Joël VILLAUTREIX

Affiché le : 18/05/2022

**7. Versement d'une subvention exceptionnelle dans le cadre de l'organisation de la 55<sup>ème</sup> édition du tour du Limousin.**

La 55<sup>ème</sup> édition du Tour du Limousin se déroulera du mardi 16 au vendredi 19 août 2022 avec les étapes suivantes :

- mardi 16 août : 1<sup>ère</sup> étape de Verneuil sur Vienne à la Souterraine,
- mercredi 17 août : 2<sup>ème</sup> étape de Champcevinel à Ribérac,
- jeudi 18 août : 3<sup>ème</sup> étape de Donzenac à Malemort,
- vendredi 19 août : 4<sup>ème</sup> étape de Saint Laurent sur Gorre à Limoges.

Le vendredi 19 août le tour du Limousin traversera la commune de Boisseuil qui a été retenue pour l'organisation de la « Côte Meilleur Grimpeur ». C'est à ce titre et pour l'organisation de cette animation que l'association du tour du Limousin sollicite la commune pour le versement d'une subvention de 400 €.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :**

- **d'autoriser le Maire à verser une subvention de 400 € à l'association du Tour du Limousin et à signer tout document devant intervenir dans ce cadre,**
- **d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.**

|                |                |                 |                     |
|----------------|----------------|-----------------|---------------------|
| <b>VOTE 23</b> | <b>POUR 23</b> | <b>CONTRE 0</b> | <b>ABSTENTION 0</b> |
|----------------|----------------|-----------------|---------------------|

Fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures  
**Le Maire,**  
**Philippe JANICOT**

